

Plan institutionnel de développement de la recherche 2025-2027

Préambule

Jusqu'à présent, la planification stratégique de la recherche a été réalisée à même les plans stratégiques du Cégep de Shawinigan et du Centre national en électrochimie et en technologies environnementales (CNETE). La recherche et le rayonnement qui en découlent ont crû considérablement au Cégep au cours des quinze dernières années grâce à la croissance soutenue et à la vision du CNETE. Face à l'évolution de l'écosystème de recherche collégiale au Québec et à l'émergence de nouvelles personnes chercheuses au sein de notre institution, le Cégep désire mieux définir son rapport à la recherche pour les prochaines années. La révision de la politique sur la recherche (#30), prévue en 2024, a amené cette réflexion auprès de la direction des études, dont la recherche est la responsabilité. En effet, cette politique vise à définir la recherche, à désigner la composition et le rôle du comité sur la recherche ainsi qu'à définir les responsabilités des principaux acteurs de la recherche au Cégep. Elle n'a pas pour objectif de présenter une vision stratégique ni d'outiller les acteurs et actrices de la recherche au Cégep. Aussi, le Comité sur la recherche du Cégep élabore un plan de travail annuel, composé d'actions concrètes découlant des orientations du plan stratégique du Cégep, mais cet outil n'offre pas de vision stratégique à moyen et long terme. Quant à lui, le conseiller en soutien à la recherche travaille à soutenir l'équipe du CNETE et les personnes impliquées en recherche dans un cadre qui a peu évolué depuis les six dernières années. Ce niveau d'engagement du conseiller permet de maintenir une intensité de recherche relativement élevée pour un cégep de petite taille comme le nôtre, mais ne permet pas d'accroître davantage le volume et le rayonnement de la recherche.

Donc, les objectifs du plan institutionnel de développement de la recherche (PIDR) 2025-2027 sont de :

- 1) Définir le rapport du Cégep de Shawinigan à la recherche;
- 2) Structurer une vision stratégique de la recherche;
- 3) Développer la recherche.

Le potentiel actuel en recherche

Historique de la recherche au Cégep de Shawinigan

Voici plusieurs jalons importants du développement de la recherche au Cégep de Shawinigan.

1968 : Création du Cégep de Shawinigan;

1989 : Création du Bureau d'étude en électrochimie;

- 1993 : Le Bureau d'étude en électrochimie devient le CNETE, un centre collégial de transfert de technologie (CCTT) affilié au Cégep de Shawinigan et reconnu par le ministère de l'Enseignement supérieur;
- 2005 : Adoption d'une première politique institutionnelle sur la recherche;
- 2009 : Embauche d'une première personne professionnelle dévolue au développement et à l'administration de la recherche;
- 2009 : Le Cégep devient admissible au CRSNG;
- 2009 : Adoption d'une première politique institutionnelle sur l'éthique de la recherche avec des êtres humains;
- 2009 : Adoption d'une première politique institutionnelle sur l'intégrité et la conduite responsable en recherche;
- 2023 : Adoption d'une Stratégie institutionnelle de gestion des données de recherche.

Qui sont les acteurs et actrices de la recherche au Cégep en 2025

La recherche relève de la direction des études. Un conseiller en soutien à la recherche est embauché à temps plein pour soutenir le CNETE dans ses activités de recherche et pour développer la recherche au Cégep. Le CNETE est le principal acteur de la recherche au Cégep, le centre comprend :

- 4 membres de la direction
- 3 personnels administratifs
- 2 personnels de communication et de développement d'affaires
- 5 chercheuses et chercheurs
- 6 assistantes et assistants de recherche
- 19 techniciennes et techniciens de laboratoire
- Environ 12 personnes étudiantes stagiaires collégiales par année
- Environ 12 personnes étudiantes universitaires ou postdoctorants par année

Parmi le corps enseignant, pour les quatre dernières années (2021-2025) :

- 3 chercheuses ou chercheurs principaux sur des projets subventionnés (1 seul hors-CCTT).
- 9 cochercheuses et cochercheurs, chercheuses ou chercheurs sur des projets subventionnés (2 hors-CCTT).
 - 2 en biotechnologies
 - 5 en chimie
 - 2 en sciences humaines

Selon un sondage mené en janvier 2023 auprès du corps enseignant du Cégep, pour 96 personnes répondantes :

- 10 ont affirmé avoir déjà fait de la recherche collégiale;
- 17 ont affirmé avoir déjà fait de la recherche dans le cadre d'un emploi antérieur autre que dans le milieu collégial;
- 56 démontrent de l'intérêt à participer à des projets de recherche.

- Les principaux obstacles à la recherche sont, en ordre d'importance : le manque de temps (autant pour écrire les demandes que pour mener les projets), la méconnaissance des axes de recherche en lien avec les disciplines et la précarité d'emploi.

Finalement, quatre comités en lien avec la recherche ont été mis sur pied par le Cégep au cours des années : le comité sur la recherche, le comité d'éthique de la recherche avec des êtres humains, le comité de biosécurité et le comité sur la gestion des données de recherche. Ces comités permettent à une vingtaine de personnes-cadres, professionnelles ou personnes enseignantes d'actualiser leurs connaissances et de s'impliquer dans la recherche.

Vision stratégique

Le Cégep favorise une approche ascendante du développement de la recherche :

Le Cégep favorise une approche ascendante du développement de la recherche, c'est-à-dire que ses initiatives de recherche proviennent des enseignantes et des enseignants ou, dans une moindre mesure, d'étudiantes et d'étudiants. Cette approche s'appuie sur l'identification des enseignantes et des enseignants intéressés à la recherche, pour ensuite les outiller afin qu'ils élaborent des projets de recherche dans leurs champs d'expertise.

Contrairement aux CCTT et aux universités, le Cégep ne peut identifier et cibler des axes de recherches stratégiques (approche descendante), car il ne peut pas embaucher d'enseignantes ou d'enseignants en fonction d'une expertise de recherche donnée et n'a pas accès à un financement pour embaucher des personnes chercheuses ou professionnelles de recherche.

CNETE

Le CNETE établit son propre plan stratégique. Le Cégep soutient le CNETE dans l'atteinte de ses objectifs. En tant qu'établissement gestionnaire auprès des bailleurs de fonds publics, le Cégep soutient principalement le CNETE dans l'augmentation de son volume de recherche publique, c'est-à-dire la recherche financée par les grands organismes subventionnaires, principalement les trois organismes fédéraux (CRSNG, IRSC et CRSH), la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), le Fonds de recherche du Québec (FRQ), le ministère de l'Enseignement supérieur (MES) et le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE). Le Cégep cherche à maximiser les collaborations entre son personnel enseignant et le CNETE.

Le service de la recherche au Cégep

Le service de la recherche est composé du binôme conseiller à la recherche et directrice des études. Le conseiller et la directrice envisagent de mettre sur pied un bureau de la recherche, afin de faciliter l'accès aux services de recherche, autant par les personnes de l'interne que de l'externe.

La recherche et les personnes étudiantes

Les étudiantes et les étudiants sont parmi les bénéficiaires ultimes d'un écosystème de la recherche fort (occasions de stage, accès à des équipements de pointe, expertise accrue du corps enseignant, etc.). Mais, le développement institutionnel de la recherche n'est pas leur responsabilité. C'est pourquoi les actions proposées dans ce plan concernent le personnel administratif, le corps enseignant et le CNETE. Il faut garder en tête que l'apprentissage de la recherche, voire la recherche formelle faite par des étudiantes et étudiants, est la responsabilité des enseignantes et enseignants. De cette manière, le service de la recherche offre un soutien indirect aux personnes étudiantes-chercheuses en soutenant le personnel enseignant actif en recherche.

Définition du développement de la recherche

Le développement de la recherche signifie d'abord la démocratisation de la recherche au sein de la communauté collégiale. S'en suivra une augmentation du volume de recherche (nombre de projets et portée des projets), ainsi qu'une augmentation du nombre de personnes impliquées en recherche (personnes professionnelles, enseignantes et étudiantes). Le développement de la recherche inclut l'expansion d'une culture de la recherche déjà présente au Cégep. La recherche doit être davantage reconnue comme faisant partie du développement professionnel des enseignantes et enseignants et comme un outil de développement institutionnel pour le Cégep. Ce développement doit être une occasion de rehausser les compétences, entre autres, en conduite responsable et en éthique de la recherche.

Rayonnement de la recherche

Le rayonnement de la recherche faite au Cégep est un axe majeur du plan de développement que nous proposons. En effet, la faible diffusion de la recherche collégiale est un problème reconnu. Elle entrave son développement, sa reconnaissance, son financement et ses retombées. Par rayonnement, nous entendons la diffusion des résultats de la recherche, mais aussi sa publicité (médias traditionnels et réseaux sociaux) ainsi que la visibilité des personnes chercheuses dans la communauté.

Rayonnement de la recherche dans les murs du Cégep

Ce plan vise à augmenter la reconnaissance de la recherche au sein du Cégep. Il est aussi important que les résultats de la recherche soient transférés des personnes chercheuses vers leurs pairs du corps enseignant et vers le corps étudiant. Il est important que le CNETE soit connu et reconnu par tous les membres de la communauté.

Rayonnement de la recherche à l'extérieur du Cégep

En tant qu'établissement d'enseignement supérieur, nous souhaitons que le Cégep projette l'image d'un lieu où s'effectue de la recherche. Plusieurs éléments peuvent être envisagés pour atteindre cet objectif : recherche partenariale et interordre, diffusion accrue des résultats de la recherche, liens avec la communauté, mobilité internationale, découvrabilité de nos chercheuses et chercheurs,

occasions de réseautage pour nos chercheuses et chercheurs, etc. Des pistes d'actions sont détaillées plus bas.

Stratégie de développement et pistes d'action

Comme il s'agit d'un premier plan de développement de la recherche pour le Cégep et que nous souhaitons renouveler l'exercice dès 2027 ou 2028, nous présentons les pistes d'actions sous forme de liste, sans chiffrer de cible pour l'instant.

Augmentation du volume de recherche

Dans le souci de respecter notre approche ascendante du développement de la recherche, certains départements sont visés dans les objectifs du plan, car des membres y sont actifs en recherche et souhaitent développer la recherche dès maintenant.

- Densifier le noyau de recherche en sciences humaines :
 - Contacter des coopératives de développement communautaire (CDC);
 - Rendre le Cégep admissible au Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH);
 - Structurer une unité de recherche en sciences humaines.
- Développer la recherche en soins préhospitaliers d'urgence (SPU) et en soins infirmiers (SI) :
 - Développer la recherche partenariale avec les compagnies ambulancières;
 - Inclure un atelier sur la recherche lors du colloque SPU;
 - Mettre sur pieds un centre d'expertise en SPU, qui inclurait un axe de recherche;
 - Faire de la recherche au centre virtuelle en immersion clinique (CVIC).
- Maintenir le soutien à la recherche pour le CNETE.
- Diversifier les sources de financement :
 - Établir des listes de diffusion interne selon des thématiques de recherche;
 - Adhérer au module *Recherche et création* du progiciel de gestion intégrée.
- Dégager des enseignantes et enseignants pour la rédaction de demandes de subvention à l'aide de fonds internes.
- Augmenter la recherche interordre et collaborative :
 - Participer à un groupe de travail interordre régional;
 - Augmenter les occasions de réseautage interordre pour notre personnel;
 - Augmenter le réseautage interne pour la recherche intersectorielle.
- Explorer les occasions de recherche à l'international :
 - Repérer les occasions de financement pour la mobilité internationale en recherche;
 - S'impliquer dans Horizon Europe.

Recherche et personnes étudiantes

- Instaurer un parcours parascolaire en recherche : Parcours recherche;
- Pérenniser le poste d'enseignante ou enseignant pivot du Parcours recherche;
- Offrir un ou des cours complémentaires axés sur la recherche.

Doter le Cégep d'outils de gestion de la recherche agiles

- Instaurer un bureau de la recherche :
 - Titre des personnes impliquées en recherche : Directrice des études et de la recherche et Conseiller à la recherche;
- Adhérer au progiciel de gestion intégrée de la recherche;
- Améliorer de façon continue les processus entre le bureau de la recherche et le service des finances.

Visibilité de la recherche

- Améliorer la visibilité interne de la recherche au Cégep :
 - Assurer la présence du bureau de la recherche lors de l'accueil du nouveau personnel enseignant;
 - Éditer une infolettre de la recherche;
 - Augmenter les visites du personnel et des personnes étudiantes du Cégep au CNETE;
 - Augmenter la participation des membres du CNETE aux activités du Cégep.
- Améliorer le rayonnement de la recherche en dehors des murs du Cégep :
 - Effectuer une refonte et travailler à l'amélioration du site Web de la recherche;
 - Assurer une présence accrue du Bureau de la recherche et des personnes enseignantes-chercheuses sur le réseau LinkedIn;
 - Offrir de la formation et de l'accompagnement sur les identifiants uniques, pérennes, en particulier ORCID;
 - Augmenter la participation du personnel du Cégep et du CNETE à des congrès;
 - Augmenter la participation du personnel du Cégep et du CNETE à des comités d'évaluation.
 -

Utiliser le PIDR 2025-2027 pour se préparer aux rédactions d'envergure stratégiques à long terme

Le PIDR doit servir de levier pour les documentations suivantes que nous aurons à produire :

- Plan stratégique 2028-2033 du Cégep de Shawinigan;
- Plan décennal des investissements d'infrastructures de recherche 2025-2035 (annuel);
- Demande de Mobilisation 2027-2032 du CRSNG, si le programme est de retour.